

IL ÉVOQUE DES RECETTES À 35 MILLIARDS DE DOLLARS EN 2015

Sellal présente la feuille de route du gouvernement

Les recettes du pays devraient baisser à 35 milliards de dollars en 2015, considérait hier le Premier ministre à l'ouverture de la table ronde organisée par le Conseil national économique et social (Cnes). Ce faisant, Abdelmalek Sellal n'aura fait que présenter la feuille de route tracée par l'exécutif pour faire face au choc externe.

Cherif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Devant des experts, des universitaires et chercheurs, Abdelmalek Sellal a concédé que la chute, la baisse brutale des cours du pétrole et qui risque d'être «étalée», impacte assez négativement les revenus du pays et que la situation est assez «difficile». Ainsi, le Premier ministre indique que les recettes d'exportation baisseront de 53 milliards de dollars, comme attendu, à 35 milliards de dollars en 2015, avec comme corollaire l'amenagement des disponibilités du Fonds de régulation des recettes et l'augmentation de la dette publique interne. Un impact assez négatif que l'exécutif a œuvré à contraindre, ne manquera-t-il pas d'assurer, citant notamment des mesures enclenchées en matière de rationalisation des dépenses globales, sans porter atteinte au pouvoir d'achat, l'effort social en cours et la commande publique, et de développement du marché des capitaux et de meilleure maîtrise du commerce extérieur.

Selon Abdelmalek Sellal, la conjoncture économique actuelle de l'Algérie est bien meilleure que celle de 1986, en considérant les atouts en termes d'infrastructures de base, de capacités humaines «supérieures», relance industrielle et dynamique de substitution à l'import et développement de l'exportation (ciments, aciers...).

Toutefois, le Premier ministre arguera que l'exécutif a agi en termes d'anticipation depuis la mi-juillet 2014 et que le président de la République a, en décembre dernier, «tracé» une feuille de route

traduisant les actions évoquées ci-dessus et qui ont permis, selon M. Sellal, de préserver le cadre économique global. Rétif à tout pessimisme, réfractaire au «statu quo» et considérant l'opportunité d'un changement de mentalité, de la prise de mesures «audacieuses», le Premier ministre assure que des réformes sont impulsées et consolidées à la faveur des lois de finances complémentaires pour 2015 et 2016. Une dynamique visant la diversification économique, l'atteinte d'un taux de croissance de 6% hors hydrocarbures à la fin 2015, de 4,6% l'an prochain et de 7% hors hydrocarbures à moyen terme, à travers l'optimisation des recettes du budget de l'Etat, le soutien aux entreprises, la facilitation de l'investissement, l'encouragement de l'outil productif national.

Dans ce contexte, Abdelmalek Sellal indiquera que le cadrage budgétaire fixe pour 2016 est élaboré sur la base de cinq engagements. Il s'agit, explicitera-t-il, de «contenir l'évolution des engagements budgétaires de l'Etat par le changement des comportements des ordonnateurs au niveau central et local, engager concrètement le passage du budget au marché par la captation de l'épargne des ménages, la dynamisation des circuits du Trésor et la bancarisation des liquidités de la sphère informelle, mobiliser de nouvelles ressources budgétaires et lutter contre les phénomènes de gaspillage et de contrebande, prioriser les actions impliquant la sphère réelle et améliorer davantage encore la croissance du PIB hors



Abdelmalek Sellal lors de la table ronde organisée par le Cnes.

hydrocarbures». Et ce, au-delà du fait que ces engagements requièrent «la confiance», un rôle de «régulateur» et une meilleure réceptivité quant à l'expertise et l'investissement étrangers.

De fait, Abdelmalek Sellal qui a, avec certains membres du gouvernement, participé aux deux premiers panels de cette table ronde, n'aura fait que présenter la feuille de route, que l'exécutif a tracée pour faire face au choc externe, aux experts nationaux et étrangers, hôtes du Cnes.

Des experts, des académiciens, des spécialistes des questions énergétiques et des représentants d'institutions internationales qui, au-delà de leurs constats, assez pessimistes, ne manqueront pas d'inciter l'exécutif et l'establishment énergétique et économique à agir sur plusieurs axes. Ainsi, sans restituer la teneur des interventions du premier panel de manière exhaustive, relevons que l'expert pétrolier Mourad

Preure considérera l'opportunité de stimuler la politique managériale et d'internationalisation de Sonatrach, l'économiste français Jean-Hervé Lorenzi appellera à être attentif aux fluctuations des taux de change et la mobilisation de l'épargne au profit de la PME, l'expert du Fonds monétaire international (FMI), Rabah Arezki, recommandera de soutenir l'«empowerment», le renforcement de la puissance des start-up, l'économiste M. Mouloud d'appeler à une reconfiguration budgétaire, tandis que l'universitaire Nadia Chettab prônera le développement de la pétrochimie et la valorisation des systèmes sectoriels d'innovation, et que l'expert Omar Aktouf évoquera l'opportunité de lancer un emprunt national et d'adapter une stratégie de résilience similaire à celles adoptées en Malaisie, en Corée du Sud et en Indonésie.

D'autres pistes ont été formulées lors du second plan, s'agissant notamment de la reconfigura-

tion des dispositifs d'emploi, la révision de la politique des subventions, la consolidation de la gouvernance et la stabilisation des règles, la mobilisation efficiente de l'épargne financière disponible.

A ce propos, le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, qui écartera tout risque de défaut de paiement et arguera d'une démarche active et vigilante en matière de mobilisation de l'épargne intérieure, indiquera en marge des travaux que les banques proposeront, dans le cadre de la démarche de bancarisation des fonds en cours et «dès le mois prochain», la «rémunération à la marge» afin de satisfaire les réfractaires aux taux d'intérêt.

Notons que les travaux de cette table ronde se sont poursuivis jusqu'en fin de journée, avec la formulation et adoptions des préconisations, des recommandations qui devraient être soumises à l'aval de l'exécutif.

C. B.

ABDELAZIZ KRISSAT, CONSULTANT :

«Il faut augmenter les prix des carburants, de l'électricité»



«Il faut sortir de la rente pétrolière», considérait le consultant et ancien manager de l'Entreprise nationale des travaux aux puits (ENTP), Abdelaziz Krissat. En marge des débats du troisième panel, ce consultant a certes considéré à court, moyen et long terme, la nécessité de se libérer de la rente même si elle «reste nécessaire» et que le pays disposera d'hydrocarbures (pétrole et gaz) pendant une vingtaine d'années. Il s'agira néanmoins de «continuer à gérer cette rente de façon rationnelle, dans le respect des gisements, en réduisant les coûts, car on peut réduire les coûts», relève M. Krissat. Mais ce consultant assure qu'«il faut en même

temps engager la transition énergétique», relevant dans ce contexte le lancement d'un programme de développement des énergies renouvelables visant à générer quelque 12 000 MW même s'il est possible de «faire mieux, faire plus, en accentuant sur le solaire». Toutefois, Abdelaziz Krissat considère, à titre de «mesure immédiate», la nécessité de l'économie d'énergie «en revoyant les prix». «Je suis partisan de l'augmentation des prix des carburants (à la pompe), d'une augmentation sensible», dira-t-il, dans la mesure où 40% des carburants sont importés. Une action à mettre en œuvre «tout de suite», assure ce consultant qui recommande également le réajustement des prix de l'électricité, d'autant que l'énergie est subventionnée fortement. Ce qui «ne veut pas dire qu'il ne faut rien faire sur le plan social», relève M. Krissat, en recommandant d'inscrire les subventions au budget de l'Etat, de cibler certaines catégories de citoyens qui sont les plus concernées». Cela tout en admettant la nécessité «au plan global, de la réforme de toute l'économie, une œuvre de longue haleine», d'agir pour avoir «une économie performante», penser aux petites entreprises et «donner de la liberté aux entreprises, leur offrir les incentives».

C. B.

JEAN-LOUIS REIFFERS-MASSON,

PROFESSEUR ÉMÉRITE

À L'UNIVERSITÉ TOULON-VAR :

«Il faut un nouveau contrat social avec les jeunes»

Au-delà de la nécessité de «surveiller» l'aggravation de la situation budgétaire, de mobiliser des ressources et d'œuvrer en termes d'efficacité de la dépense publique, l'universitaire français, professeur émérite à l'Université de Toulon-Var et président du Conseil scientifique au Femise, Jean-Louis Reiffers-Masson, considérera la nécessité d'«évaluer systématiquement les dispositifs», les «politiques publiques» notamment celles dédiées à la création d'emplois, la promotion des jeunes. «Il s'agit d'évaluer en termes de coûts-bénéfices et de décider après», relèvera cet universitaire, mettant en relief l'opportunité d'une évaluation «économique et sociale» qui permettrait de réaliser un gain de 20% au moins d'efficacité de la politique publique, de la rectifier ou de la «supprimer» selon «ce qu'elle a produit». Ce faisant, Jean-Louis Reiffers plaidera la nécessité, au plan microéconomique, de «développer l'entreprise» mais aussi d'appeler à «tout miser sur la jeunesse dans le cadre d'un nouveau contrat social». Ainsi, cet universitaire considérera la pertinence de proposer aux jeunes de meilleures opportunités



d'employabilité et de création d'entreprises, en leur garantissant l'accès «à la science, la technologie», en les aidant à se rapprocher des entreprises et à créer leurs sociétés. Soit, «miser sur l'inclusion de la jeunesse», relèvera M. Reiffers en évoquant l'opportunité de financer la création d'entreprises juvéniles dans des secteurs créateurs de richesses, actuellement marginalisés.

C. B.